



Vendredi 28 octobre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Libre choix du réparateur : quand la FFC Réparateurs s'en mêle, les choses vont encore plus loin !

Comme vous le savez déjà, l'Assemblée Nationale a adopté le 30 septembre dernier un amendement historique qui impose aux assureurs d'informer les assurés de leur libre choix d'un réparateur carrossier en inscrivant cette obligation dans le code des Assurances (article Art. L. 211-24-1).

Contrairement à ce qu'on a pu lire, c'est l'aboutissement d'une forte présence de Jean Ravier, président de FFC Réparateurs et de Serge Valet, président de la branche Carrosserie de la FNAA auprès de Catherine Vautrin, députée de la 2^{ème} circonscription de la Marne et vice-présidente de l'Assemblée Nationale qui a permis d'en arriver là.

La FFC Réparateurs et la FNAA se félicitent donc que les députés aient choisi de s'appuyer sur son contenu pour valider l'amendement.

Mais la FFC Réparateurs a décidé d'aller plus loin en rencontrant députés et surtout sénateurs devant lesquels l'amendement devrait passer en fin d'année. L'objectif : s'assurer que les conditions d'application de cet amendement via un décret soient suffisamment explicites et claires pour éviter que les assureurs ne puissent s'y soustraire de quelque manière que ce soit.

Ainsi, Jean Ravier, président de la FFC Réparateurs, accompagné de Pierre Vérot, secrétaire général et Brigitte Castell, leur conseil, a d'abord rencontré le Député Alfred Trassy Paillogues, président du groupe d'études sur l'auto, puis les sénateurs Jackie Pierre (vice-président et membre du groupe d'études sur l'auto) et René Beaumont (membre du groupe d'études sur l'auto).

Tous trois acquis à la cause des carrossiers réparateurs et surtout des consommateurs et, convaincus par les arguments avancés par Jean Ravier, ont assuré la FFC Réparateurs de leur appui lors du passage devant le sénat de l'amendement et de leur vigilance quant à son application : « *Cet amendement et son application est une question de bon sens* » a ajouté René Beaumont.

Quant à la FFC Réparateurs, elle entend poursuivre sa campagne de communication auprès des pouvoirs publics et politiques. L'actualité s'y prête !



Jean Ravier et Jackie Pierre, Sénateur des Vosges



Jean Ravier et René Beaumont, Sénateur de Saône et Loire



Pierre Vérot, Alfred Trassy Paillogues, Député de Seine Maritime, Jean Ravier et Brigitte Castell

Contact : Pierre Vérot, - Secrétaire Général de la FFC Réparateurs

Tel : 01.44.29.71.28 – e-mail : pierre.verot@ffc-reparateurs.org

Fédération Française de la Carrosserie, 12 rue Léon Jost, 75017 Paris – 01.44.29.71.00